



CONDUITE D'UNE MOTOCYCLETTE (PERMIS A)

Réf de l'action : ECFT080 indice 03

OBJECTIFS

Etre capable de conduire une motocyclette, sans limite de puissance, en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne âgée d'au moins 20 ans au moment de la constitution du dossier.
- Etre titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

AVERTISSEMENT :

L'âge minimum pour la catégorie A est fixé à 20 ans. Toutefois, un minimum de 2 ans d'expérience de conduite de motocycles sous couvert d'un permis A2 est nécessaire avant de pouvoir conduire des motocycles de la présente catégorie.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant titulaire du Titre Professionnel ECSR et du CCS Deux Roues (ou du BEPECASER et de la mention Deux Roues) et, de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Aire d'évolution.
- Gilet haute-visibilité avec mention " moto- école "

EFFECTIFS

HORAIRES

DUREE

7 heures.

PROGRAMME

A noter : Le programme ci-dessous respecte l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

Séquence théorique (2 heures) :

- Présentation des élèves sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto
- Accidentalité, Vitesse, Détectabilité
- Conduite et produits psychoactifs

Séquence pratique hors circulation (2 heures) :

- Comportement adapté à un nouveau véhicule,
- Changement de direction,
- Le freinage,
- Les techniques d'inclinaison.

Séquence pratique en circulation (3 heures) :

Audit de la conduite des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision, le partage de la route et la communication.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Lors de l'audit de conduite, chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite et 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. La formation se clôture par 20 minutes d'échanges et de bilan de la journée de formation.

SANCTION VISEE

Attestation de suivi de formation permettant la délivrance du Permis de la catégorie A.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire